L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 7 DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le troisième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir :

Mme Chas M. Moore versus son mari.
No 43,100—Div. C.

Sur la motion de Hall et W. Newman, Esqs., avocat de la plaignante et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y a lieu jugement en faveur de la plaignante Mme Elizabeth A. Spengler, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore non-époux, pour la somme de Onze Cent Sept 50/100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège, sous la Loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et dissolvant la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire des affaires en son propre nom et pour son propre compte ainsi de faire et d'accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-et-unième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Signé : JAMES D. RANKIN,
(Sceau) Député Greffier.
22 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Wise Kettwitz Commission Co. Ltd vs Mme Veve Léon Lanothe—La même vs La même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 21,547 et 21,548—Ex verts de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et mandatées le procédérai à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St Charles entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir : Un coffre fort de Hall Standard, un lot des meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Seul dans les affaires ci-dessus indiquées et ci-après décrites d'après inventaire enregistré au mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 28 nov—28—5 13 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,389—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont) pour lesquelles le compte rendu présenté par Mlle Mary Muller administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de Mary Theresa Harrahan femme de Peter Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 44,470—Division E—Attendu que Gallagher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Theresa Harrahan, femme de Peter Gallagher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7déc—7 11 16

Succession de Mme Emelie Mellinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,467—Division E—Attendu que Mme E. F. Quintero a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Emelie Mellinger, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de Charles P. McCann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,811—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu présenté par Mme Mary McCann de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de John M. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,451—Division C—Attendu que George Keller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John M. Keller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7déc—7 11 16

Succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Grimwold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 44,407—Division A—Attendu que J. H. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Grimwold, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 déc—4 11 13

Succession de Henrietta Wagner, Veve de Jon Jacob Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 39,493—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires, William F. Schmidt et Frank M. Ziegler, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de George André Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,190—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires, William F. Schmidt et Frank M. Ziegler, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires, William F. Schmidt et Frank M. Ziegler, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de Justin Arrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,381—Division C—Attendu qu'Anne Prouner, veuve en premières noces de Jean Arrity et en seconde noces de Justin Arrin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Arrin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7déc—7 11 16

Succession de Mme Mary Louise Delcasal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,467—Division A—Attendu que Mme E. F. Quintero a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Emelie Mellinger, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de Mary Theresa Harrahan femme de Peter Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 44,470—Division E—Attendu que Gallagher a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Theresa Harrahan, femme de Peter Gallagher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7déc—7 11 16

Succession de Joseph et Julius Brettes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,299—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu présenté par le Rév. Hyacinthe C. Mignot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Gr er.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires, William F. Schmidt et Frank M. Ziegler, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

Succession de Justin Arrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,381—Division C—Attendu qu'Anne Prouner, veuve en premières noces de Jean Arrity et en seconde noces de Justin Arrin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Arrin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 4 7

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Cause No 44,318—Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Pierre C. Prassac, soit convoquée et tenue pardevant Charles T. Soulat, Esq., notaire, en son étude No 13 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de décembre 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer, sur les affaires de dit pétitionnaire, de conférer et de déterminer sur l'application de dit pétitionnaire, pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures indéclinées entre la personne et les biens de dit pétitionnaire soit en suspendues, et que H. B. Byrne, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cet.

Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1894.
Signé :
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 nov—24—déc 10 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,

S'étendant de la Promenade Carondelet,

Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,

Entre les rues Terpsichore et Esterge

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de terre de choix formant l'encoignure des rues Toledano et Constance.

Succession de Mary Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy.

Cour Civile de District—Dossier No 44,085.

A long crédit. A l'enchère.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 142 rue Carondelet près Commune—MERCREDI, le 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Common entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès intitulé : Succession de Marie Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy, il sera vendu à l'enchère publique,

Un lot de réclamations, jugements, actifs de la Compagnie, procès, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
6 déc—6 7 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,

S'étendant de la Promenade Carondelet,

Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,

Entre les rues Terpsichore et Esterge

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jugements, Réclamations, Etc.

The Lambou & Noël Lumber & Manufacturing Co., Limited et al.

vs.

Home Brewing Company.

No 39,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, R. C. W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 128 [ancien numéro 14] rue Carondelet.—LUNDI, 17 décembre 1894, à 10 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 décembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de réclamations, jugements, actifs de la Compagnie, procès, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
6 déc—6 7 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,

S'étendant de la Promenade Carondelet,

Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,

Entre les rues Terpsichore et Esterge

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

PAR STAUT & LEWIS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary L. Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 43,294.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—Bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, 12 décembre 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Common, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E No 43,294, daté et signé le 7 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le lot cottage en bois (couvert en ardoises) portant le No 416 rue Constance entre Cadiz et Valence, lot rue Laurel, ayant six pièces, cour, cour de cuisine, le tout de la contenance de 25 pieds de front sur 124 pieds de profondeur, et 30 pieds de front sur 124 pieds de profondeur, et 30 pieds de front sur 124 pieds de profondeur, et 30